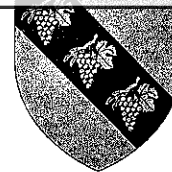


Département du Tarn

COMMUNE DE AUSSAC

Le Village 81600 AUSSAC
Tél : 05.63.55.42.17
mairie.aussac@wanadoo.fr



Délibération du 8° Conseil Municipal
Séance du mercredi 12 février 2025 à 18h45

L'an deux mille vingt-cinq, le douze février à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire et publique à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Benoît TRAGNÉ, maire et de Madame Céline ASTIÉ nommée secrétaire de séance.

Date de convocation et d'affichage : 06 février 2025

Membres présents : Mesdames et Messieurs Céline ASTIÉ, David BARTHE, Sandra BIERNE, Christine GUIBAUD, Pascal GUIBAUD, Olivier ROUQUETTE, Benoît TRAGNÉ, Michel VILLENEUVE

Membres excusées : Madame Caroline GLEDHILL donne pouvoir à Benoît TRAGNÉ, Madame Christine PIGNOL donne pouvoir à Céline ASTIÉ

Membre absent : Monsieur Sébastien GUISON

Le quorum est atteint.

Objet de la délibération N° 2025/01-01**Projet aménagement espace public : demande de subventions**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de relancer le projet concernant l'aménagement de l'espace public aux abords de la mairie.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande financière auprès du Département du Tarn, de l'Etat au titre de la DSIL, de la Région et de la communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet qui subventionnent les opérations d'aménagement d'espace public.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé est le suivant :

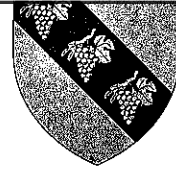
AMENAGEMENT ESPACE PUBLIC

Travaux		208 210.00 €
Enfouissement cable fibre / cuivre		6 550.61 €
Frais de bornage - géomètre		4 280.00 €
Maitrise d'œuvre		14 297.50 €
Mission coordination matière SPS		2 265.00 €
Eclairage public		13 554.35 €
Total HT		249 157.46 €
Subventions		
DEPARTEMENT	20%	49 831.49 €
ETAT - DSIL	30%	74 747.24 €
REGION	20%	49 831.49 €
CAGG - Fonds de concours	10%	24 915.75 €
Total subventions demandées		199 325.97 €
Reste à la charge de la commune HT	20%	49 831.49 €

Département du Tarn

COMMUNE DE AUSSAC

Le Village 81600 AUSSAC
Tél : 05.63.55.42.17
mairie.aussac@wanadoo.fr



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'opération de l'aménagement de l'espace public et les modalités de financement,
- Approuve le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus,
- S'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,
- Autorise le maire à solliciter des subventions auprès du Département du Tarn, de l'Etat au titre de la DSIL, de la Région et de la Communauté d'Agglomération Gaillac – Graulhet au titre du Fonds de Concours pour cette opération,
- Autorise le maire à signer tout document relatif à cette opération.

Résultat du vote : unanimité

DEL 2025/01-01	Élus présents	8	Élus représentés	2	
Pour	10	Contre	0	Abstention	0

Ont signé le maire et la secrétaire de séance,
Délibération rendue exécutoire après transmission en Préfecture,
Et publication sur le site internet de la commune.

La secrétaire de séance,
Céline ASTIÉ



Le Maire,
Benoît TRAGNÉ